

**Hervé Féron est intervenu en cette fin d'après-midi lors de l'examen de la mission  
"Enseignement scolaire" (Commission élargie)**

\*\*\*

"Merci Monsieur le Président.

Madame la Ministre, Monsieur le Rapporteur,

La politique de scolarisation des élèves autistes constitue l'une des priorités du Gouvernement et de la majorité, et cet engagement pour une École inclusive se traduit par de nouvelles mesures fortes dans le budget 2017. La pérennisation des assistants d'éducation qui exercent les missions d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) répond ainsi à une demande très forte du secteur depuis plusieurs années.

Si l'amélioration de l'accueil de ces enfants est particulièrement sensible dans le second degré, c'est dès le plus jeune âge que nous agissons avec la création de 110 unités d'enseignement pour enfants autistes à la maternelle depuis la rentrée 2014. A l'horizon 2017, l'objectif est de parvenir à la création d'une unité d'enseignement par département, ce qui correspondra à 700 places au total.

Accueillant au maximum sept enfants, ces unités d'enseignement associent des enseignants et des professionnels médico-sociaux qui travaillent dans le cadre d'un emploi du temps adapté avec pour but d'amener ces enfants à suivre un cursus classique, sans auxiliaire de vie scolaire (AVS), au terme des trois années d'école maternelle. L'accompagnement précoce, recommandé par la Haute autorité de santé (HAS) en 2012, permet de mobiliser dès le plus jeune âge leurs capacités d'inclusion et d'apprentissage afin de faciliter au maximum leur bien-être et leur réussite à l'école.

Bien qu'il reste beaucoup à faire, il s'agit d'une première réponse en faveur de la proximité de tous les élèves, et nous pouvons nous réjouir du fait qu'enfin, l'école et notamment l'école maternelle s'ouvrent aux enfants avec des besoins particuliers. Je suis tout particulièrement fier d'accueillir dans ma circonscription une de ces unités depuis la dernière rentrée scolaire au sein de l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert, à Villers-lès-Nancy.

Je souhaiterais que vous nous indiquiez quelle part du budget de la mission « Enseignement scolaire » est consacrée dans le Projet de loi de finances pour 2017 à l'accompagnement des enfants autistes et par quels moyens le Gouvernement continuera de soutenir ce beau projet qu'est l'École inclusive dans les années à venir."

\*\*\*